

RAPPORT DE SUIVI DU COMMERCE DE FIN D'ANNÉE DE L'OMC

Le présent rapport de suivi du commerce établi par l'OMC passe en revue les faits nouveaux relatifs au commerce survenus pendant la période allant du 16 octobre 2022 au 15 octobre 2023. Ce rapport annuel de la Directrice générale de l'OMC est prévu dans le mandat du Mécanisme d'examen des politiques commerciales (MEPC), qui vise à aider l'Organe d'examen des politiques commerciales (OEPC) à effectuer un tour d'horizon annuel de l'évolution de l'environnement commercial international.



Le Secrétariat de l'OMC s'efforce de veiller à ce que les rapports de suivi du commerce soient factuels et objectifs. Depuis 2009, les rapports visent à présenter un tableau nuancé de l'évolution du commerce international.



Suivi du commerce BASE DE DONNÉES

La base de données sur le suivi du commerce (TMDB) fournit des renseignements sur les mesures commerciales mises en œuvre par les Membres de l'OMC et les observateurs depuis octobre 2008.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

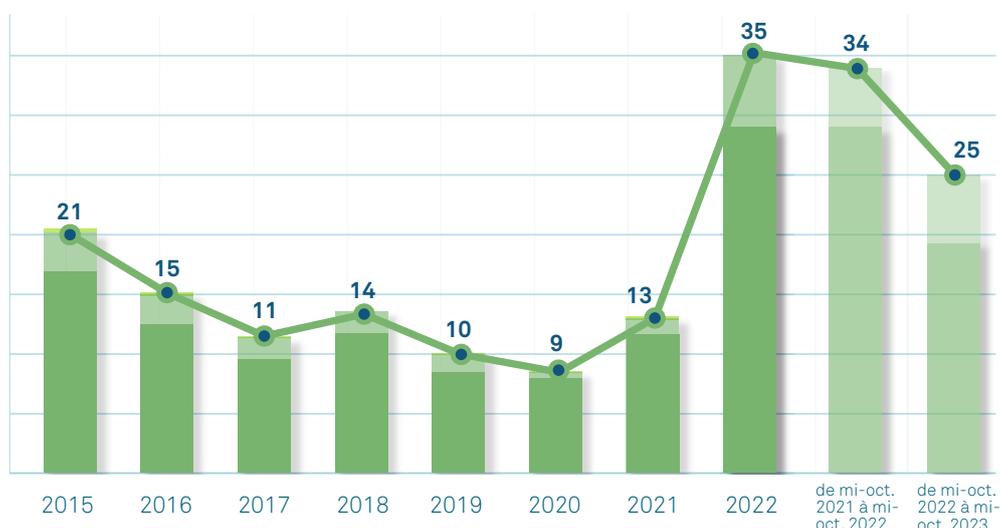
La parution du présent **rapport de suivi du commerce de l'OMC** sur les évolutions liées au commerce coïncide avec les multiples crises qui affectent l'économie mondiale. L'inflation et le niveau élevé de la dette extérieure dans de nombreux pays, la guerre en Ukraine, les changements climatiques, les prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que les répercussions persistantes de la pandémie affectent l'environnement économique mondial. En outre, le déclenchement d'hostilités dans certaines régions du Moyen Orient récemment accentue l'incertitude à laquelle l'économie mondiale est confrontée.

Au cours de la période considérée, les Membres de l'OMC ont instauré **davantage de mesures de facilitation des échanges (303) que de mesures restrictives pour le commerce (193) visant les marchandises, sans lien avec la pandémie**. Pour la troisième fois depuis le début de l'exercice de suivi du commerce, le nombre de nouvelles restrictions à l'exportation a dépassé celui des restrictions à l'importation. Les échanges commerciaux couverts par des mesures de facilitation ont été estimés à 977,2 milliards d'USD (contre 1 160,5 milliards d'USD lors du dernier rapport annuel) et les échanges couverts par des mesures restrictives pour le commerce ont été estimés à 337,1 milliards d'USD (contre 278,0 milliards d'USD lors du dernier rapport).

La plupart des mesures de facilitation sont intervenues du côté des importations, tandis que la plupart des restrictions ont concerné les exportations (graphiques 1 et 2).

Graphique 1

Mesures de facilitation des échanges, moyenne mensuelle



Source: Secrétariat de l'OMC

■ Mesures de facilitation des importations ■ Mesures de facilitation des exportations
■ Autres mesures de facilitation —●— total

Graphique 2

Mesures restrictives pour le commerce, moyenne mensuelle



Source: Secrétariat de l'OMC.

■ Mesures de restriction à l'importation ■ Export-restrictive
■ Autres mesures restrictives — total

La mise en œuvre de nouvelles restrictions à l'exportation par les Membres de l'OMC s'est nettement accélérée depuis 2020. Si certaines de ces restrictions ont été levées, à la mi octobre 2023, 75 restrictions à l'exportation de produits alimentaires, d'aliments pour animaux et d'engrais demeuraient en place au niveau mondial, s'ajoutant aux 20 restrictions à l'exportation liées à la COVID-19.

Le nombre de restrictions à l'importation mises en œuvre depuis 2009 montre peu de signes notables de repli. Pour 2023, la valeur des échanges visés par des restrictions à l'importation en vigueur était estimée à 2 480 milliards d'USD, soit presque un dixième des importations mondiales totales (graphique 3).

Graphique 3

Valeur cumulée des échanges de marchandises visés par des mesures de restriction des importations depuis 2009



Source: Secrétariat de l'OMC. ■ Restrictions à l'importation en vigueur (axe de gauche) — % des importations mondiales (axe de droite)

Note: L'estimation, par le Secrétariat, de la valeur cumulée des échanges visés est fondée sur les renseignements disponibles dans la TMDB concernant les mesures à l'importation enregistrées depuis 2009 et considérées comme ayant un effet restrictif sur le commerce. Elle prend en compte les mesures à l'importation pour lesquelles les codes du SH étaient disponibles. Ces chiffres n'incluent pas les mesures correctives commerciales. La valeur des importations est tirée de la base de données Comtrade de l'ONU.

La moyenne mensuelle des **ouvertures d'enquêtes en matière de mesures correctives commerciales** par des Membres de l'OMC a été de

12,1 au cours de la période considérée,

après avoir atteint son niveau record en 2020 (36,1 ouvertures par mois).

La moyenne mensuelle des clôtures d'enquêtes en matière de mesures correctives commerciales au cours de la même période était de

8,3 soit la valeur la plus faible depuis 2012.

Les mesures correctives commerciales, en particulier les mesures antidumping, restent un outil de politique commerciale important pour de nombreux Membres de l'OMC, représentant

33%

de l'ensemble des mesures commerciales concernant les marchandises non liées à la COVID-19 dont il est fait état dans ce rapport.

Pendant la période à l'examen,

123 nouvelles mesures relatives au commerce des services

ont été introduites par les Membres de l'OMC, ce qui représente une forte baisse par rapport aux deux dernières années. La plupart de ces mesures visaient à faciliter les échanges.

Hausse du nombre de nouvelles **mesures générales de soutien économique** adoptées par les Membres de l'OMC



La période à l'examen a été marquée par une nette hausse du nombre de nouvelles **mesures générales de soutien économique** adoptées par les Membres de l'OMC. Ces mesures comprenaient divers programmes de réduction de l'impact sur l'environnement, des programmes de production d'énergies renouvelables, un soutien à l'efficacité énergétique et à la décarbonation ainsi qu'à des projets d'énergie propre et renouvelable.

La COVID-19 et le commerce mondial

Le portail de l'OMC sur **la COVID-19 et le commerce mondial** permet d'accéder à des renseignements commerciaux actualisés concernant l'incidence de la pandémie sur les exportations et les importations, y compris les mesures liées à la COVID-19 prises par les Membres de l'OMC et les observateurs dans les domaines des **marchandises**, des **services** et de la **propriété intellectuelle**. Il permet également d'accéder à des renseignements sur les **mesures de soutien** liées à la COVID-19 qui ont été communiquées au Secrétariat par les Membres de l'OMC et les observateurs. Ces renseignements ont été compilés par le Secrétariat de l'OMC pour dresser un rapport informel sur la situation, dans un effort de transparence en ce qui concerne les mesures prises dans le contexte de la pandémie. Ces listes de mesures ne sont pas exhaustives et sont régulièrement actualisées par le Secrétariat de l'OMC.

La mise en œuvre de nouvelles **mesures liées au commerce en rapport avec la COVID-19 par les Membres de l'OMC** a ralenti au cours des 12 derniers mois dans les domaines des marchandises, des services et de la PI. Le nombre de nouvelles mesures de soutien liées à la COVID-19 prises par les Membres de l'OMC et les observateurs pour atténuer les effets sociaux et économiques de la pandémie a également fortement diminué au cours de la période considérée.

Depuis le début de la pandémie, la plupart des 458 mesures commerciales et liées au commerce introduites par les Membres de l'OMC et les observateurs dans le domaine des marchandises visaient à faciliter les échanges (56%). Les Membres ont continué d'éliminer progressivement les mesures liées à la pandémie, et en particulier celles qui avaient un effet de restriction. À la mi octobre 2023, 84,7% des restrictions commerciales liées à la COVID-19 avaient été abrogées, laissant en place 20 restrictions à l'exportation et 9 restrictions à l'importation.

La valeur du commerce visé par les mesures de restriction des échanges liées à la pandémie toujours en place était estimée à 15,6 milliards d'USD (contre 134,6 milliards d'USD dans le rapport annuel précédent). Dans le domaine des services, 156 mesures liées à la COVID-19 ont été introduites depuis le début de la pandémie, dont la plupart sont toujours en place (22 d'entre elles ont été totalement abrogées et 3 l'ont été en partie).

Le présent rapport s'inscrit dans un contexte persistant de **croissance lente du commerce mondial**, car l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt ont pesé sur le commerce et la production dans les économies avancées, et les tensions sur les marchés de l'immobilier ont empêché l'installation d'une reprise plus forte en Chine après la pandémie. La croissance en volume du commerce mondial des marchandises devrait ralentir pour s'établir à 0,8% en 2023 (contre une estimation de 1,7% auparavant), avant de remonter à 3,3% en 2024.

Le présent rapport aborde aussi plusieurs autres importantes évolutions et discussions liées au commerce qui ont eu lieu pendant la période considérée dans les domaines des subventions à la pêche; du commerce électronique; de l'Aide pour le commerce; des marchés publics; du règlement des différends; de la facilitation des échanges; du financement du commerce; des micro, petites et moyennes entreprises (MPME); des accords commerciaux régionaux (ACR); et du commerce et de l'égalité des genres.

Les préparatifs de la treizième Conférence ministérielle de l'OMC en février 2024 entrent dans leur phase finale; ainsi, la récente Réunion des hauts fonctionnaires à Genève a fourni une occasion importante d'insuffler un nouvel élan au processus. Dans ce contexte, les Membres de l'OMC doivent œuvrer collectivement pour assurer le succès de la CM13 et garantir des résultats sur le fond, ainsi que pour redynamiser le système commercial multilatéral et stimuler l'économie mondiale.